

ELIGIBILITE DES TITRES HENRI MAIRE AU PEA PME

Le Groupe HENRI MAIRE, coté sur le compartiment C d'EURONEXT Paris, confirme son éligibilité au PEA PME, conformément au Décret N°2014-283 du 4 mars 2014 pris en application de l'article 70 de la loi de finances pour 2014 (N°2013-1278 du 29 décembre 2013), précisant les conditions d'appréciation des critères d'éligibilité des entreprises au PEA PME comme suit : moins de 5.000 salariés, d'une part, un chiffre d'affaires inférieur à 1.500 millions d'euros ou un total de bilan inférieur à 2.000 millions d'euros, d'autre part.

Le Groupe HENRI MAIRE invite ainsi ses actionnaires à se rapprocher de leur conseil habituel pour l'inscription de leurs titres SA HENRI MAIRE au sein de PEA PME.

Site du Groupe Henri MAIRE : www.henri-maire.fr